



Ardenne-Famenne

Ardenne-Famenne



CLDR DE ROCHEFORT

COMPTE-RENDU DE LA 6ÈME RÉUNION DU GT NATURE

Rochefort, le 04 avril 2023

Présents :

- Patrick LIGHEZZOLO (Natagora), Michel PERET (DNF), Annick DE CLERCK, Marc LIBERT, Vincent JACQUES, Eric DESANTOINE, Marc BIEVET ;
- Vincent CORDIER, employé communal en charge de la coordination du PAEDC et de la préservation de la biodiversité ;
- Marie GOOVAERTS, Fondation Rurale de Wallonie.

Excusés : Stéphanie DESSY (Contrat de rivière Lesse), Jean-Pol MARSIGNY, Alain JACQUET, Fondation Rurale de Wallonie.

La sixième réunion du groupe de travail « Nature » a pour objectif de dégager les projets qui seront poursuivis pour l'appel à projets BiodiverCité 2023.

Pour rappel, la réunion précédente avait permis de faire émerger les idées et propositions de projets favorables à la biodiversité.

L'ordre du jour est rapidement brossé, rappelant le contexte de l'appel à projets BiodiverCité qui a servi d'amorce à la mise en œuvre de ce groupe de travail et permet, avec un budget global de 12 000 euros, de mener à bien des actions en faveur de la biodiversité.

Ces quelques rappels faits, un tour de table est réalisé afin que tous fassent connaissance.

Les projets proposés lors de la réunion précédente (09/02/2023)

Marie passe donc en revue l'ensemble des projets proposés lors de la réunion du 9 février dernier, précisant que de nouveaux projets ont été transmis par ailleurs et que tout nouveau projet, à ce stade, est bien venue. Si un tri doit s'opérer, il sera effectué en concertation et, très certainement, sur la même logique que les années précédentes : le critère prédominant est celui de l'impact direct pour la biodiversité.

1/ Réhabilitation du sentier n°17 sur Forcée (jonction entre la rue Fontenale et la rue St-Wilibroodt), environ 300m – projet porté par Yvon Herman :

L'idée serait de réhabiliter ce sentier couvert de remblais et où la végétation a repris ses droits. Le Service Technique Communal a commencé à dégager, sur une centaine de mètres, ledit sentier. Il

faudrait, à présent, excaver les déblais et couper ce qui doit l'être. Les vestiges d'une haie bordent, de part et d'autre, le sentier. Il conviendrait dès lors de **restaurer la haie et d'en combler les trous par de nouvelles plantations**. C'est ce dernier aspect que cet appel à projets pourrait couvrir.

2/ Plantation d'arbres fruitiers – projet proposé par Marc Libert :

Sur terrain communal, l'idée serait de **planter des fruitiers (pommiers hautes tiges)**. L'intérêt des fruits n'est plus à démontrer et, pour aller plus loin, on pourrait envisager de faire, à terme, presser les fruits pour que le jus puisse bénéficier à la collectivité.

On pourrait coupler cette plantation à l'action « Une naissance, un arbre ». Patrick Ligghezzolo se propose comme partenaire du projet.

3/ Restauration du sentier (300 mètres) reliant Jamblinne à Jambjoule – projet issu des échanges entre participants à la réunion :

Plantation d'une haie pour baliser le chemin.

→ Ces trois projets, tous intéressants, peuvent trouver des financements ailleurs. En effet, l'appel à projets « Yes we plant », le recours aux Conseil'haies de la Région wallonne offrent des subsidiations substantielles pour ce genre d'actions. Appel pourra être fait également à « Faune et biotopes ».

4/ Projet d'installation de nichoirs pour les moineaux friquets, pour les rouges-queues à front blanc et pour les chauves-souris – projet proposé par Jacques Lagneau, Patrick Ligghezzolo et soutenu collégialement :

- Ce projet n'est pas nouveau : il a déjà été évoqué l'an dernier dans les réunions préparatoires à la réponse à l'appel à projets BiodiverCité 2022. Puisqu'il revient dans les discussions, on peut en déduire qu'il y a vraisemblablement une nécessité à agir.
- Ces oiseaux sont menacés mais ont été identifiés sur le territoire rochefortois. Il faudrait leur donner un petit coup de pouce. Une étude de l'ULG établie sur la commune permet d'identifier les sites où les rouges-queues ont été repérés. La pose des nichoirs pourrait en être facilitée.
- Natagora pour l'animation en parallèle de l'installation des nichoirs ;
- Vincent Jacques pourrait les fabriquer avec ses élèves.

→ Patrick se charge :

- **d'inventorier les sites propices à l'implantation des nichoirs ;**
- **de fournir les preuves de la nécessité de soutenir la population locale des rouges-queues à front blanc ;**
- **de budgéter l'ensemble.**

- Dans cette idée et pour aller plus loin, on pourrait placer un nichoir avec caméra intégrée pour filmer, par exemple, le rouge-queue à front blanc.

→ Ce projet n'est pas subsidiable via BiodiverCité. Il sera proposé dans le budget participatif « Proximity » qui devrait s'ouvrir bientôt (KICK et Ville de Rochefort).

5/ Sensibilisation au compostage – proposition portée par KICK

En collaboration avec WORMS, un outil pédagogique est en cours de développement concernant le retour au sol des matières organiques. Il sera testé à l'école de Villers-sur-Lesse. Une formation pour accompagner les enseignants rochefortois à l'utilisation de l'outil coûterait environ 400 euros par école.

→ Le budget requis pour ce projet peut bénéficier d'un budget spécialement dédié au niveau de KICK, pour l'année 2023. S'il est intéressant de sensibiliser quant au fait que la matière retourne à la matière, d'autres sources de subventionnement sont accessibles pour ce projet.

6/ La mise en œuvre de composteurs collectifs – projet proposé par KICK

→ Ce projet pourrait davantage être proposé dans le cadre du budget participatif. Il n'est, de toute façon, pas subsidiable via l'appel à projets BiodiverCité.

7/ Aide à la réintroduction de la cigogne blanche sur le territoire rochefortois – projet proposé par KICK, en collaboration avec le Domaine des Grottes de Han :

La cigogne est une espèce bien de chez nous et qui est en passe de se réimplanter. L'Institut des Sciences naturelles de Bruxelles a mené une étude quant à ce retour annoncé de la cigogne et corrobore les premières observations en ce sens.

A Virelles, une dynamique similaire est déjà mise en œuvre afin d'accueillir les couples de cigognes pour la saison de reproduction. Les aménagements et observations ont été réalisés en collaboration avec Natagora.

L'idée, ici, est d'installer des plateformes de nidification dans un rayon de 2 km autour du Domaine des Grottes. Le nombre est à définir ainsi que le coût mais le Domaine est en train d'en installer sur son site et pourra servir d'appui dans le projet.

→ La volonté du groupe est de, d'abord, laisser le Domaine des Grottes installer ses plateformes. Une fois celles-ci en place, il sera encore temps d'envisager l'implantation de plateformes complémentaires. Par ailleurs, avant d'utiliser, pour ce faire, la subside BiodiverCité, d'autres sources de subventionnement seront envisagées pour mener à bien ce projet.

8/ Lutte contre le frelon asiatique / action de protection des abeilles – projet proposé par Marc Libert :

A ce stade, les études de l'impact de l'arrivée du frelon asiatique chez nous sont toujours en cours. Il n'y a donc, à ce jour, toujours pas de conclusions quant à la nécessité de lutter contre cet insecte. D'ailleurs, l'appel à projets BiodiverCité n'offre pas de subside pour ce type de projet.

Ce que l'on en peut dire à l'heure actuelle, c'est que la problématique du frelon asiatique n'est pas limitée aux seules abeilles domestiques mais à l'ensemble des pollinisateurs et, plus largement, à l'entomofaune. Natagora devrait sortir très prochainement un communiqué de presse à ce sujet.

→ Ce projet n'est pas retenu cette année. S'il s'avère que la présence du frelon asiatique devenait problématique et impactante pour la biodiversité locale, alors, des mesures pourraient être proposées dans le cadre d'un futur appel à projets. A ce stade, l'appel à projets BiodiverCité n'offre pas de subside dans le cadre de la lutte contre le frelon asiatique.

9/ « Au secours des batraciens » - projet proposé par Robert (STC)

La fiche-projet propose une aide à l'opération Batraciens à Villers-sur-Lesse (achat de matériel pour les barrages) mais aussi création d'une malle pédagogique sur la thématique des batraciens.

→ La fiche est complète et le budget de celle-ci se monte à 690 euros.

Des aménagements connexes pourraient être réalisés comme, par exemple, nettoyer et restaurer le crapauduc et placer un panneau clignotant limitant la vitesse à 30 km/h, comme cela est le cas à Havrenne.

Il serait intéressant aussi d'ajouter, au fur et à mesure de la saison de migration, le nombre d'animaux sauvés. Cela sensibiliserait davantage les automobilistes et autres passants.

10/ Aménagement de la porte de la grotte de Lamsoul (Jemelle) en vue de permettre l'accueil des chauves-souris – projet proposé par Kevin Bramhs et rapporté par Vincent Cordier

→ Il faudrait voir avec l'asbl Plecotus : ils peuvent apporter leur aide à ce niveau et disposent même de budgets pour ce genre d'aménagements.

11/ Aménagement de la « Baraque en briques » sise près du zoning de Rochefort – projet proposé par Michel Peret

Ce projet consiste en l'aménagement du bâtiment – à l'état de chancre actuellement – pour qu'il serve de refuge à différentes espèces.

Ce bâtiment communal pourrait en effet accueillir différentes espèces de chauves-souris, des lérots, muscardins, chouettes (dont, notamment, la hulotte), ...

Les travaux pourraient être réalisables par les ouvriers communaux. Dans ce projet-ci, l'aide de Plecotus serait également sollicitée.

→ Le dossier est trop lourd que pour être finalisé dans les délais impartis par l'appel à projets BiodiverCité 2023. Néanmoins, et d'autant plus qu'il a déjà été évoqué précédemment dans ce groupe de travail, il faut le préparer pour l'appel à projets BiodiverCité 2024. Dans cet esprit, l'asbl Plecotus peut être sollicitée afin d'apporter son aide dans la façon d'aménager le bâtiment afin qu'il puisse être accessible à un maximum d'espèces.

12/ Placement d'un panneau didactique à Laloux relatif à la « zone à castors » - projet proposé par Annick De Clerck

Il s'agirait de placer un panneau afin d'informer les passants sur la zone habitée par le castor, sur le Vachau.

→ Annick se charge de rentrer une fiche relative à ce projet, avec le concours du Contrat de Rivière Lesse (dans l'idée de garder la même charte graphique pour l'ensemble des panneaux « BiodiverCité » rochefortois).

Coût approximatif : 50 euros.



13/ Placement de 3 panneaux de sensibilisation aux espèces exotiques invasives aux étangs de Lavaux-Ste-Anne – projet porté par le Contrat de Rivière Lesse

Un panneau tortue/poissons à placer près de certaines mares (réalisation par le CRLesse). Le coût, par panneau, est de 50 euros TVAC pour impression + poteau.

→ **Le CRLesse rédige la fiche-projet.**

14/ Un plan d'eau dédié aux amphibiens dans la zone écologique de Lavaux-Sainte-Anne – projet porté par Patrick Lighezzolo

L'ASBL Les Amis du Château souhaiterait permettre l'accueil de plus de faune encore dans la zone écologique. Cet espace protégé accueille déjà, notamment, le triton crêté. La volonté est de pouvoir vider un des plans d'eau et d'en extraire les poissons afin qu'il puisse accueillir les batraciens et autres amphibiens en limitant la prédation.

→ **Pour ce faire, l'ASBL sollicite une aide financière pour la vidange de l'étang via la location d'une pompe. Le reste du travail sera réalisé par les bénévoles. Patrick se charge de la rédaction de la fiche.**

15/ Restauration de l'échelle à poissons sur le bief du moulin d'Eprave – projet du CRAPELL et CRLesse

La société de pêche locale CRAPELL a proposé de lever des obstacles à poissons, notamment sur le bief du moulin d'Eprave. Il y en avait déjà une mais elle est hors d'usage. La CRAPELL pourrait se charger d'étudier la réalisation du projet et d'estimer les coûts *a priori* et même la réalisation, si cela est dans leur compétences évidemment. Il faudrait donc le matériel.

→ **Le CRLesse voit avec eux s'il est possible de les aider ou de leur donner des personnes ressources et de rédiger la fiche-projet.**

Des projets connexes à ne pas perdre de vue

D'autres projets en lien avec la thématique ont été abordés, notamment :

- La réalisation d'une **cartographie et un référencement des panneaux** sur le thème de la biodiversité (et ne pas oublier de renseigner les contacts par rapport aux thèmes abordés sur les différents panneaux) ;
- L'importance d'une bonne **communication** autour des activités liées à la biodiversité en général et à BiodiverCité en particulier ;
- La **création de prairies fleuries et/ou bandes fleuries** : cela nécessite d'être réfléchi. En effet, placer une bande fleurie en bord de route, c'est condamner les insectes parce qu'ils se feront aussitôt attraper par les voitures... Il faut donc réfléchir à l'implantation en toute connaissance de cause. Dans ces endroits, on pourrait limiter les fauchages. Le choix se poserait prioritairement sur des espaces publics mais on pourrait également proposer aux particuliers de réaliser ces aménagements dans une partie de leur jardin. Ce projet doit être mûri et pourra se faire également dans la lignée d'une des projets soutenus par le budget participatif de Rochefort concernant la visite de jardins privés « témoins » (projet proposé par « Le Pré Mobile »).
- Enfin, l'idée de réaliser un **cadastre des espèces protégées sur les bords des routes de l'entité** serait intéressant pour que, à terme, chacun – résidant comme touriste – puisse prendre

conscience de la richesse de l'environnement rochefortois. En parallèle à ce projet, le fauchage tardif et plus parcimonieux selon les sites et les espèces présentes pourrait être appliqué.

Les suites

Au terme de cet échange d'idées, les fiches doivent maintenant être construites et étoffées. Chaque porteur est identifié. Les fiches devant être encodées pour la fin mai sur le guichet des pouvoirs locaux et devant, préalablement, être validées par le Collège, une réunion sera programmée la dernière semaine d'avril. C'est à ce moment-là qu'une priorisation pourra être opérée, si cela s'avère nécessaire et sous réserve, évidemment, des budgets disponibles.

Enfin, Marie signale la proposition relayée par Jean-Pol Marsigny (excusé) : ma conférence qui s'est tenue à Lessive et intitulée « *La protection de la Nature... quand on y pense !* » a rencontré un franc succès. Fort de cette expérience, Jean-Pol a reçu l'aval de Messieurs Marée qui sont prêts à proposer cette conférence « agitée » où et quand on le souhaite dans les villages rochefortois à condition de réunir, au minimum, 20 personnes. Ils proposent cette activité gracieusement. Avis aux intéressés.

Pour conclure, Marie remercie tous les participants pour leur enthousiasme, leurs idées et leur bienveillance.



Pour la Fondation rurale de Wallonie :
Alain Jacquet et Marie Goovaerts
Rue des Tilleuls, 1E 6900 Marloie
084/21 98 60 - famenne@frw.be